

mars 2011

Note socio-économique

## À qui profite l'endettement des ménages ?

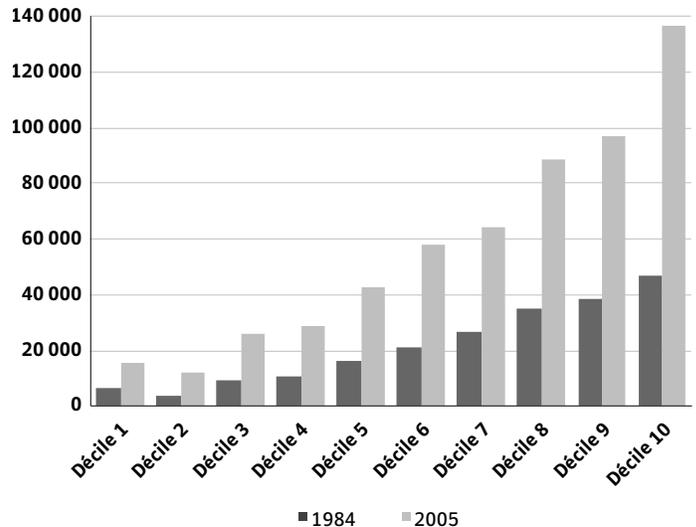
Statistique Canada<sup>1</sup> révélait en mars que le ratio d'endettement des ménages s'était établi à 146,8 % à la fin de 2010, ce qui signifie qu'en moyenne, pour chaque dollar de revenu gagné, les Canadiens avaient une dette de près de 1,50 \$. À lui seul, ce chiffre est bien sûr alarmant. Nombre d'analystes se contentent d'affirmer, à la lecture de cette donnée, que si les Canadiens sont surendettés, c'est parce qu'ils consomment au-dessus de leurs moyens. La présente note socio-économique veut démontrer cette évidence en explorant les questions suivantes : Quels sont les ménages qui s'endettent ? De quelle nature est leur endettement ? Quelles sont les causes structurelles de cet endettement ? Et enfin, quels en sont les effets et dangers potentiels ?

### Endettement vs surendettement

L'endettement est fortement lié à la consommation, au point où l'on ne peut analyser l'un sans poser un regard critique sur l'autre. Nous soulignerons à cet effet que la surconsommation est l'une des prémisses sur lesquelles repose notre système économique. Bon an mal an, la consommation des ménages représente près de 60 % du produit intérieur brut (PIB) du pays<sup>2</sup>. Or, pour soutenir leur consommation, les ménages s'endettent peu importe leur niveau de revenu, comme le montre le graphique 1.

Et ils s'endettent de plus en plus : l'endettement moyen a grimpé de 266 % entre 1984 et 2005<sup>3</sup>. Une compréhension juste de l'endettement des ménages doit cependant dépasser une quelconque moralisation des consommateurs et analyser les causes structurelles de ce qui se présente comme un véritable *système d'endettement*.

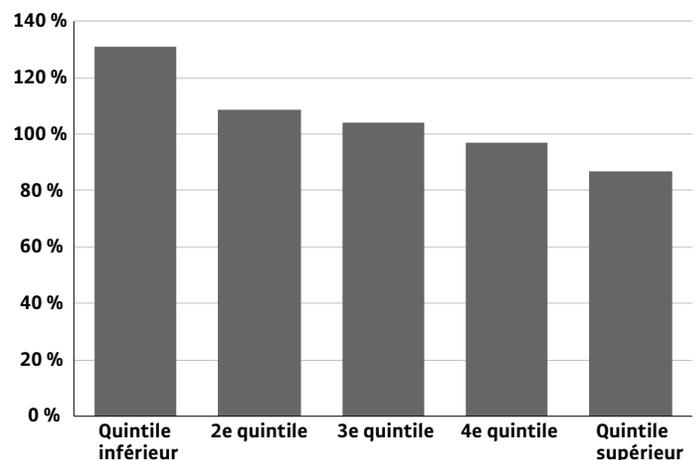
GRAPHIQUE 1 Dette totale par décile de revenu après impôt, 1984–2005 (en dollars constants de 2005)



Source : STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la sécurité financière*, 1984 et 2005

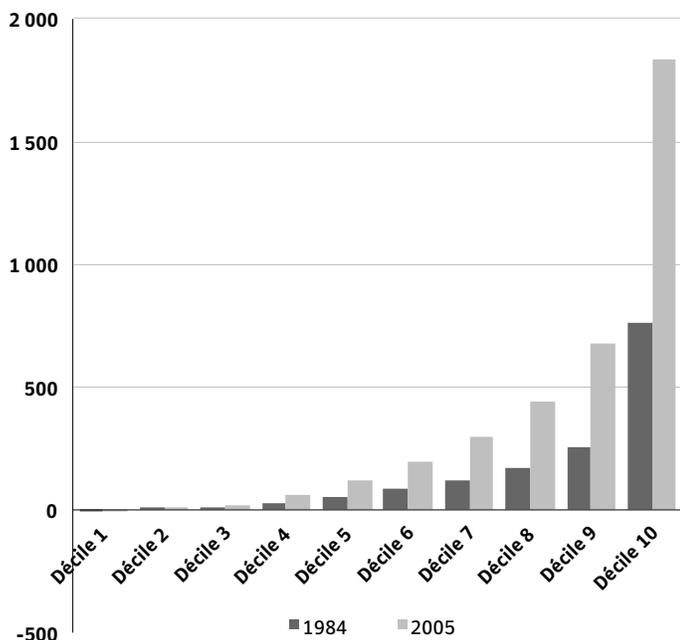
À cet effet, soulignons d'abord que le fait d'évoquer le problème de l'endettement des particuliers en le mesurant à la dette moyenne des ménages masque de fortes disparités au sein de la population. En effet, seuls les ménages les moins fortunés vivent ce problème du surendettement. Comme l'indique le graphique 2, le ratio dépenses/revenus, atteignait, en 2007, 130,9 % pour les ménages les moins fortunés, alors qu'il n'était que de 86,9 % pour les ménages les plus aisés. Il en résultait une valeur nette<sup>4</sup> de -9 570 \$ pour les ménages les plus pauvres en regard de 1 835 800 \$ pour les plus riches, comme le montre le graphique 3.

GRAPHIQUE 2 Dépenses des ménages par rapport au revenu avant impôt, 2007



Source : STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur les dépenses des ménages en 2007, 2008*.

**GRAPHIQUE 3 Valeur nette des ménages par décile, 1984–2005**  
(en milliers de dollars de 2005)



Source : STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la sécurité financière*, 1984 et 2005

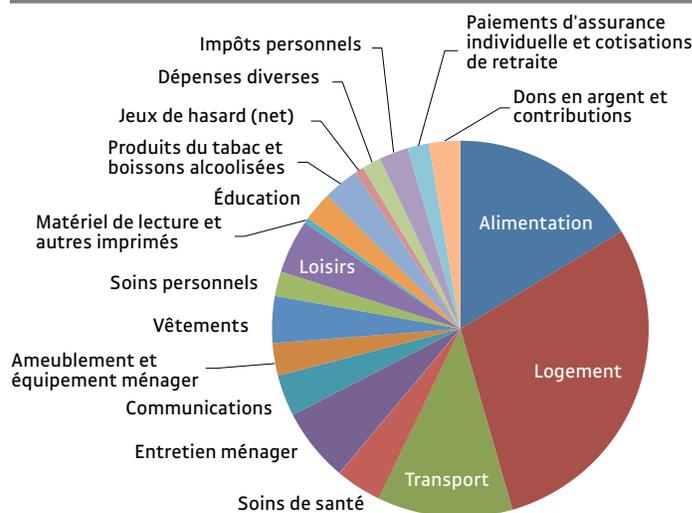
On est frappé de voir à quel point l'écart entre les ménages les plus fortunés et les autres se creuse depuis 30 ans. Est-ce à dire que les plus pauvres dépensent mal leur argent, comme le veut un préjugé amplement véhiculé? Comme l'indique le graphique 4, ce sont le logement, l'alimentation, les transports et les soins de santé qui forment, en 2007, plus de 66 % des dépenses des 20 % des ménages les moins bien lotis. En comparaison, les loisirs ne représentent que 4,8 % de leurs dépenses. Au chapitre des dettes, par contre, les prêts hypothécaires représentent 36 % de l'endettement total des plus démunis en 2005, et les prêts étudiants, 26 %<sup>5</sup>.

Soulignons aussi que, contrairement à ce qu'on nous dit beaucoup, la consommation de l'ensemble des ménages est loin d'être en explosion. De fait, comparer leurs dépenses de 1978 à celles de 2007 (en dollars constants) révèle que la consommation des ménages est passée de 45 272 \$ en 1978 à 42 921 \$ en 2007<sup>6</sup>. Donc, non seulement les ménages moins aisés ne dépensent pas leur argent de façon frivole, mais on assiste à une réduction des dépenses de l'ensemble des ménages.

En outre, même si les ménages plus pauvres sont en situation de surendettement, leur niveau de consommation, qui est de 60 % inférieur à la consommation moyenne des Canadiens<sup>7</sup>, n'a qu'un poids négligeable. C'est dire que le surendettement des ménages à faible revenu ne semble pas menacer la stabilité et la croissance de l'économie canadienne puisque, toutes proportions gardées, leur dette est minime. Quant à la classe moyenne, sa capacité d'endettement n'aurait pas encore atteint

un « stade critique » – si notre indice de progrès est la croissance soutenue de l'économie. En somme, aussi alarmante que soit à nos yeux la situation financière des ménages les plus pauvres, il semble que le niveau global d'endettement des particuliers demeure pour l'instant assez sain. Quoi qu'il en soit, les autorités en la matière s'en préoccupent peu. À preuve, la Banque centrale du Canada a décidé en mars de maintenir son taux directeur à 1 % pour un troisième trimestre de suite, plaidant que la croissance économique du pays allait, dans les mois à venir, être suffisante pour qu'il ne soit pas nécessaire de restreindre l'accès au crédit<sup>8</sup>.

**GRAPHIQUE 4 Répartition des dépenses moyennes du quintile inférieur en 2007**



Source : STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur les dépenses des ménages en 2007*, 2008.

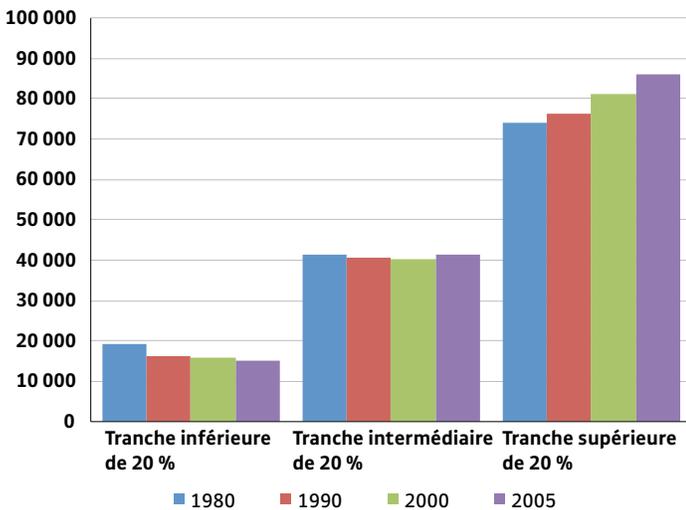
## Les causes et les conséquences de l'endettement

Par ailleurs, rares sont les analystes qui s'intéressent aux causes structurelles de cet endettement. La plupart se satisfont plus souvent qu'autrement de l'idée que cela tient à une surconsommation individuelle, allant parfois jusqu'à laisser entendre que la consommation de biens de luxe tels que les yachts aurait augmenté *dans l'ensemble de la population*<sup>9</sup> ces dernières années! D'autres déplorent une ignorance relative des consommateurs lors de décisions financières. Ainsi, le ministre canadien des Finances a mis sur pied en juin 2009 un groupe de travail sur la « littératie financière » – qu'il a pris soin de doter majoritairement de membres du milieu de la finance. Dans son rapport, le groupe a affirmé ce qui suit : «[...] les Canadiens sont appelés à prendre des décisions financières de plus en plus nombreuses à un âge de plus en plus jeune, et ces décisions sont de plus en plus complexes et lourdes de conséquences. Et pourtant, il y a encore beaucoup trop de personnes qui n'ont pas ce

qu'il faut pour comprendre les questions d'argent; certains groupes sont tout particulièrement vulnérables à cet égard<sup>10</sup>. »

Pointer du doigt la surconsommation et le manque d'éducation financière a cependant le défaut de laisser dans l'ombre une grande part de la situation financière des Canadiens et Canadiennes. Pour y remédier, nous avons examiné le lien entre l'endettement et la dynamique des revenus. Plusieurs se plaisent à dire que le revenu des travailleurs augmente d'année en année. Sur ce point, deux précisions s'imposent. D'une part, Statistique Canada a montré qu'entre 1980 et 2005, les gains médians des travailleurs à temps plein n'avaient augmenté que d'un maigre 25 \$<sup>11</sup>. D'autre part, la situation est nettement différente d'une catégorie de revenus à l'autre, comme le montre clairement le graphique 5. Au cours du dernier quart de siècle, les salariés les mieux rémunérés ont connu une augmentation de 16,4 % de leurs gains, alors que pour les salariés du bas de l'échelle, il y a eu diminution de 20,6 %.

**GRAPHIQUE 5 Gains médians des travailleurs à temps plein toute l'année (Canada) selon le quintile de 1980 à 2005 (en dollars constants de 2005)**



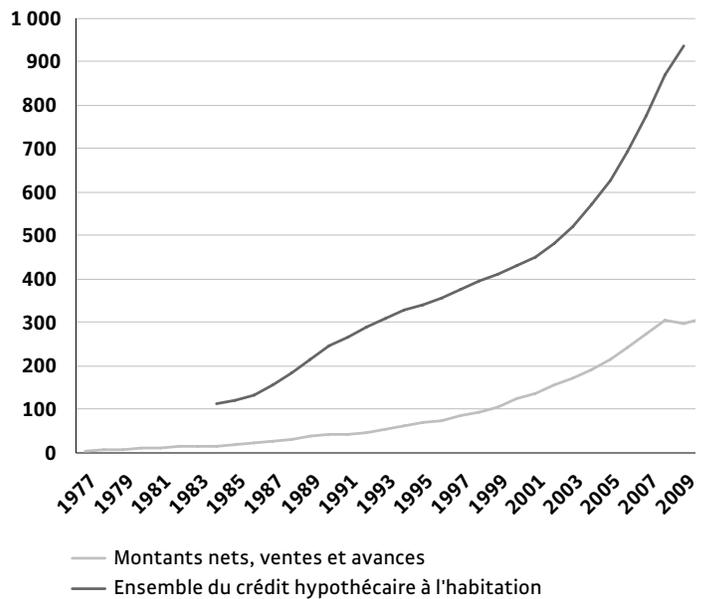
Source : STATISTIQUE CANADA, « Gains et revenus des Canadiens durant le dernier quart de siècle, Recensement de 2006 » (No 97-563-X)

Ces données viennent confirmer une tendance soulignée par de nombreux analystes des pays anglo-saxons<sup>12</sup>, à savoir que depuis les années 1980, les inégalités de revenus ne cessent de se creuser entre les plus riches et les plus pauvres, et ce, rappelons-le, en grugeant la classe moyenne. Plus encore, ces diminutions de revenus ont coïncidé, comme l'a démontré l'IRIS ailleurs<sup>13</sup>, avec une hausse du nombre de semaines travaillées par les ménages les plus pauvres. Ce phénomène entraîne logiquement un recours accru au crédit, qui vise à

soutenir le niveau de consommation des ménages, c'est-à-dire l'offre de biens et de services, ne l'oublions pas.

Si les ménages s'endettent autant, c'est aussi parce que l'accès au crédit n'a cessé d'être facilité pour les particuliers. Ainsi, le nombre de cartes de crédit en circulation au Canada est passé de 8,2 M\$ à 71,3 M\$ entre 1977 et 2010<sup>14</sup>. Résultat : le montant net des avances a augmenté de manière exponentielle depuis 1977, tel qu'illustré au graphique 6, pour s'établir en 2010 à 308,9 G\$ de dollars. Le volume du crédit hypothécaire à l'habitation a aussi atteint un sommet sans précédent, passant de 111,7 à 936,4 G\$ entre 1984 et 2009.

**GRAPHIQUE 6 Montant net des avances, 1977–2010, et volume du crédit hypothécaire, 1984–2009 (en M\$ de dollars constants de 2009)**



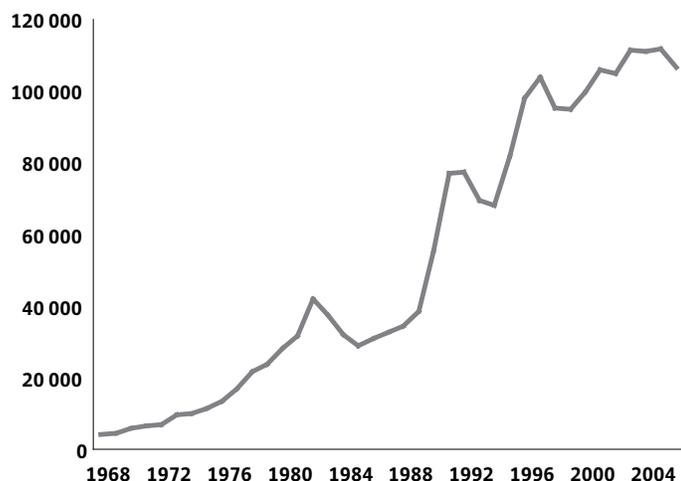
Sources : ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS, *Statistiques sur les cartes de crédit*, 8 février 2011; SCHL, *SLC-Crédit hypothécaire 2009*, décembre 2010.

Bref, l'offre de crédit s'est diversifiée et la faiblesse des taux d'intérêt (sauf pour les cartes de crédit) n'a cessé d'encourager l'endettement. Par exemple, les taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires sont à la baisse depuis au moins 2001 et s'établissaient à environ 4 % en mars 2011. Dans une étude publiée en mai 2010, l'Association des comptables généraux agréés (CGA) a aussi souligné une évolution radicale, depuis deux décennies, du type de crédit à la consommation que privilégient les ménages. Alors qu'en 1989, 59 % du crédit à la consommation provenait de programmes de prêts personnels, en 2009, la part du lion revient aux marges de crédit personnelles (60,4 %) <sup>15</sup>. Ce changement n'étonne pas lorsqu'on sait que les institutions financières sont très accommodantes

en matière d'octroi de marges de crédit (par exemple, certaines banques offrent la possibilité d'en faire la demande en ligne), alors qu'en règle générale, les prêts personnels requièrent minimalement une visite en succursale, un endosseur, etc. Coïncidence, les taux d'intérêt sur les marges de crédit dépassent de beaucoup ceux des prêts bancaires traditionnels.

Encouragés par une offre omniprésente – et de la sollicitation parfois illégale<sup>16</sup> –, ainsi que par la facilité d'accès aux nouvelles formes d'emprunts, les consommateurs ont donc adopté au fil du temps une attitude plus risquée face au crédit. Pire encore, cette nouvelle disposition au risque semble même résister aux soubresauts économiques. Lors de la récession de 1990-1991, la croissance des prêts hypothécaires avait ralenti (3,7 %) et celle du crédit à la consommation était carrément négative (-2,6 %), alors qu'en 2008-2009, la croissance de ces deux types de prêts a été beaucoup moins affectée (5,9 % et 5,8 %)<sup>17</sup>. Ces données nous portent une fois de plus à croire que malgré une précarité financière croissante, les ménages se montrent plus enclins à prendre des décisions financières risquées.

**GRAPHIQUE 7** Nombre de dossiers d'insolvabilité de consommateurs au Canada, 1968–2006



Source : BUREAU DU SURINTENDANT DES FAILLITES CANADA, *Un survol des statistiques sur l'insolvabilité au Canada jusqu'en 2006*, Ottawa, 2007, p. 18.

Cette situation est d'autant plus inquiétante que le taux d'épargne<sup>18</sup> des ménages est en baisse constante depuis le début des années 1980<sup>19</sup>, étant passé de 20 % à moins de 5 %<sup>20</sup>. En quoi cela est-il préoccupant ? L'absence relative d'épargne implique que nombreux sont les ménages qui n'auraient pas les moyens de compenser un imprévu (perte d'emploi, maladie, etc.). Toujours selon le rapport des CGA, «le quart des Canadiens seraient incapables d'assumer une dépense imprévue de 5 000 \$ et 10 % auraient de la difficulté à faire face à une dépense inattendue de

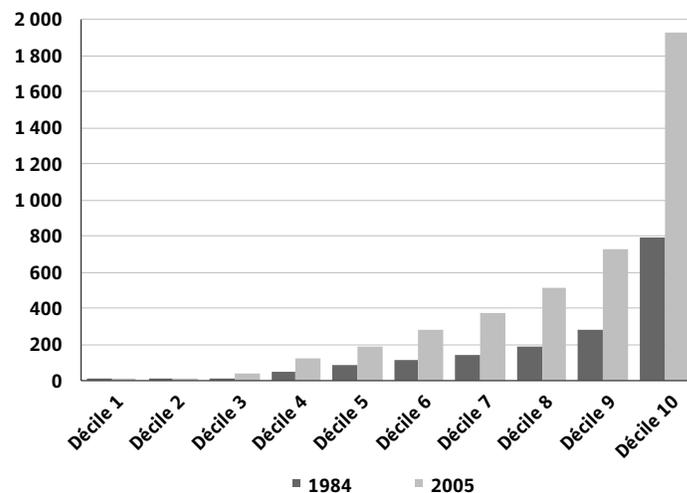
500 \$<sup>21</sup>.» La progression fulgurante du nombre de faillites de consommateurs au pays, illustrée par le graphique 7, confirme d'ailleurs la précarisation croissante des ménages canadiens.

Ici encore, toutefois, ce sont les ménages situés au bas de l'échelle qui sont les plus durement touchés. En effet, le revenu annuel moyen des consommateurs insolubles était de 19 300 \$ en 2006<sup>22</sup>, en regard d'un revenu moyen de 27 900 \$ pour l'ensemble des Canadiens en 2005<sup>23</sup>.

## Profiter de la manne

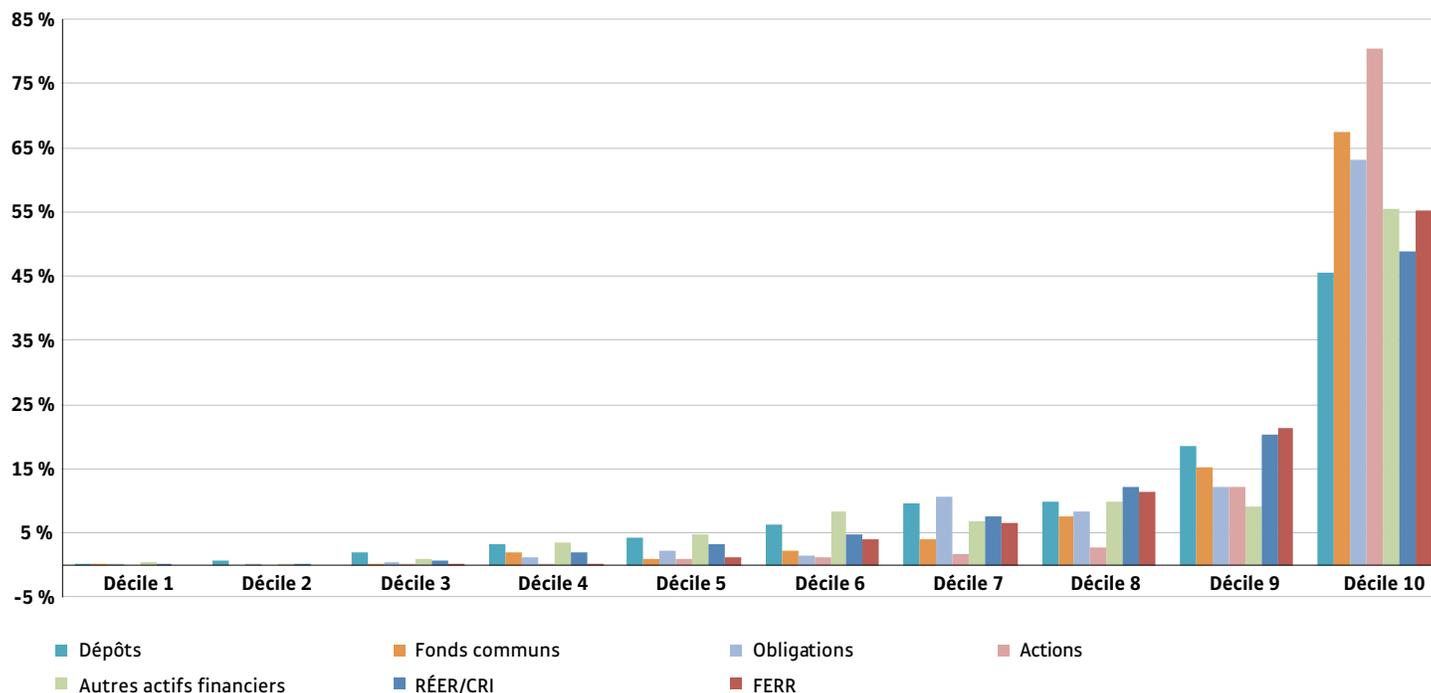
L'endettement des ménages est donc hautement préoccupant, mais seulement pour une partie des Canadiens. Les plus pauvres, bien sûr, mais aussi ceux de la classe moyenne, dont les salaires stagnants permettent de moins en moins de se prémunir contre les cycles économiques. Nous constatons cependant qu'une frange de la population demeure bien à l'abri de ce système d'endettement. Si les revenus des ménages les plus riches n'ont cessé d'augmenter depuis trois décennies, on observe également une bonification de l'ensemble de leur patrimoine. Comme l'indique le graphique 8, l'avoir total des ménages les plus riches représentait, en 2005, 118 fois l'avoir total des ménages plus pauvres (une progression considérable face à un ratio de 104:1 en 1984).

**GRAPHIQUE 8** Avoir total par décile de valeur nette, 1984–2005 (en milliers de dollars constants de 2005)



Source : STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la sécurité financière*, 1984 et 2005.

GRAPHIQUE 9 Part des actifs financiers détenus par chaque décile de valeur nette en 2005



Source : STATISTIQUE CANADA, Enquête sur la sécurité financière, 2005.

De plus, qu'il s'agisse d'actifs financiers ou non, la part qu'en détiennent les ménages les plus riches est nettement supérieure à celle de l'ensemble de la population. Comme on peut le voir au graphique 9, les 10 % des ménages canadiens les plus riches possèdent, en 2005, 80 % des actions, 63 % des obligations, 68 % des fonds communs et 49 % des REER.

Une autre mesure de l'importance des actifs financiers comme vecteur d'enrichissement est le mode de rémunération de nos dirigeants d'entreprise. Lorsqu'on s'intéresse aux 100 p.-d.g. les mieux payés au Canada (6 643 895 \$ de gains moyens en 2009), on remarque que leurs revenus dépendent largement de la performance d'actifs financiers qui leur sont versés<sup>24</sup>. Ainsi, 20,8 % de la rémunération totale des p.-d.g. provient d'actions et 30,6 % d'options d'achat d'actions. Force est de constater que cette accumulation de titres financiers, couplée à une rémunération dépendante de leur croissance, protège en quelque sorte les plus fortunés contre un surendettement qui paraît structurel chez les moins bien nantis du système.

Par ailleurs, alors que les ménages riches bénéficient largement de la croissance des marchés financiers, les institutions bancaires, pour leur part, tirent littéralement profit de l'endettement des ménages pauvres. En effet, le crédit consenti aux ménages représente une part importante du portefeuille de prêts des grandes banques canadiennes. Alors qu'en 1998, ce poste assurait 43 % de l'ensemble des prêts octroyés par les banques, cette proportion atteint aujourd'hui 60 %<sup>25</sup>. Le marché hypothécaire est d'autant plus intéressant pour les institutions

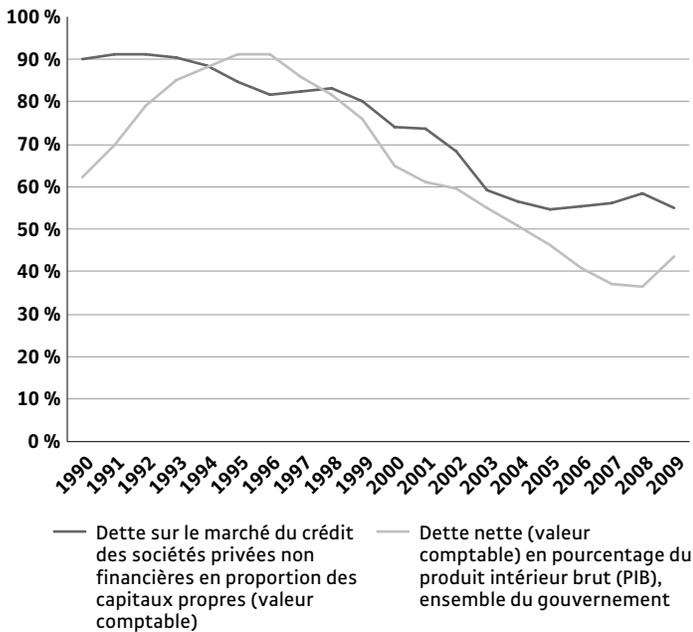
créancières que ce type de prêt est généralement assuré contre le défaut de paiement par la Société d'hypothèques et de logement du Canada (SCHL) – fait qui n'échappe évidemment pas à l'attention des institutions financières<sup>26</sup>. Depuis les années 1980, le crédit hypothécaire à l'habitation a d'ailleurs cru beaucoup plus vite que le crédit à la consommation, comme on l'a vu plus tôt. Le maintien de taux d'intérêt très faibles par la banque centrale apparaît, dans ces circonstances, comme une stratégie visant à favoriser l'endettement déploré.

## L'endettement des ménages à l'aune du néolibéralisme

Les données colligées dans cette note nous permettent de penser que le problème de l'endettement des ménages est en fait le résultat de trois décennies d'une économie politique néolibérale. Rapportons-nous par exemple au graphique 10, qui mesure l'évolution du ratio dette/PIB des administrations publiques canadiennes. Depuis le début des années 1990, la tendance des gouvernements est clairement à la diminution de leur ratio d'endettement – et ce, malgré leurs dires sur l'état catastrophique des finances publiques. En même temps, la part des revenus du fédéral provenant des impôts des particuliers ne cesse d'augmenter<sup>27</sup>. Le portrait est on ne peut plus limpide : alors que les États sabrent dans les services publics au nom de la guerre aux déficits, les ménages les plus pauvres

héritent de la facture au détriment de leur santé financière, tant de manière directe par une hausse des taxes régressives, que de manière indirecte par une diminution de services, qu'ils doivent maintenant payer après les avoir longtemps financés par leurs taxes.

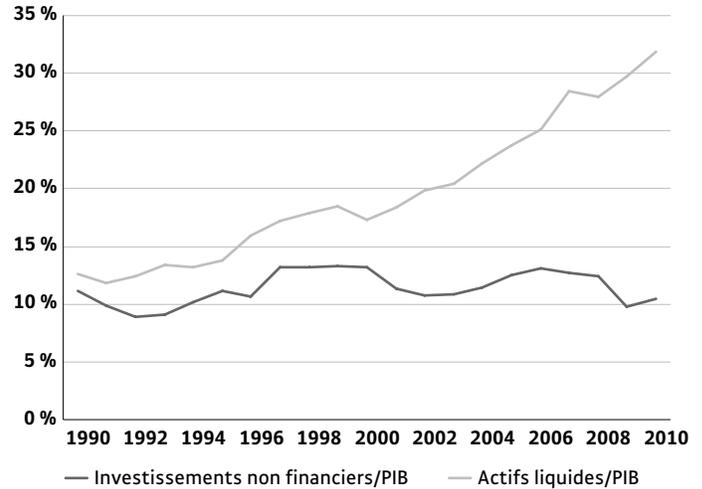
**GRAPHIQUE 10 Dette du gouvernement en pourcentage du PIB et dette des sociétés en pourcentage des capitaux propres, 1990–2009**



Source : STATISTIQUE CANADA, *Comptes du bilan national, Indicateurs financiers des administrations publiques, des sociétés et entreprises publiques.*

Par ailleurs, il est de plus en plus évident que le régime actuel se développe aux dépens des salariés. Considérons, par exemple, qu'on observe chez les entreprises privées la même tendance que chez les gouvernements à réduire leur ratio d'endettement. Comme on le constate encore au graphique 10, la dette des sociétés privées sur le marché du crédit, en proportion de leurs capitaux propres, a ainsi été portée de 90 % en 1990 à 56 % en 2009. Vu cette baisse continue de l'endettement, on pourrait s'attendre à ce que, profitant d'une situation financière saine et d'un environnement fiscal des plus favorables aux entreprises dans le monde<sup>28</sup>, le milieu des affaires augmente ses niveaux d'investissement – ce qui, toujours en théorie, profiterait à l'ensemble de la population. Pourtant, on constate exactement le contraire. En effet, les investissements des entreprises, en proportion du PIB, connaissent une lente diminution depuis le début des années 1980, ce qu'indique le graphique 11.

**GRAPHIQUE 11 Investissement des entreprises comparés aux actifs liquides accumulés en pourcentage du PIB, 1990–2010**



Source : STATISTIQUE CANADA, *Comptes nationaux des revenus et dépenses* (no 13-019-X) et *Comptes des flux financiers* (no 13-020-X).

Comme on le voit, pendant la même période, la valeur des actifs liquides des entreprises non financières n'a cessé de croître. On ne sait à quelles fins ces sommes sont accumulées, mais l'on voit bien qu'elles ne servent ni à stimuler l'économie, ni à élever le niveau des salaires des travailleurs et travailleuses du pays<sup>29</sup>.

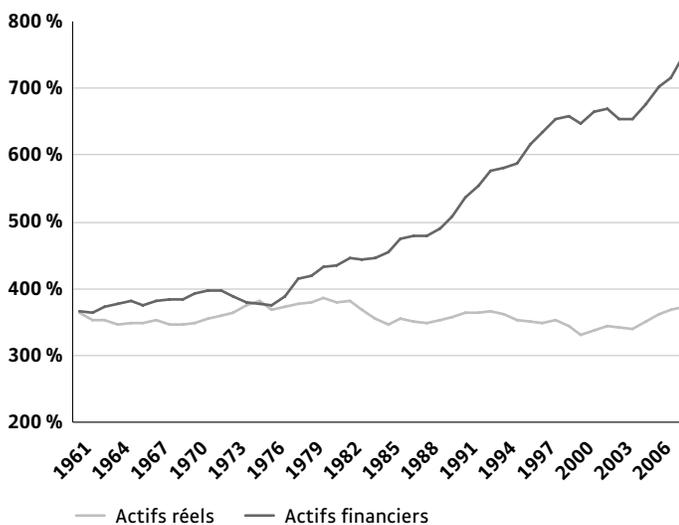
Réduction du filet social et diminution des revenus des salariés : le système économique qui se consolide depuis les années 1980 mise donc sur un transfert toujours croissant des risques de la société vers les individus. À l'heure actuelle, ce sont les ménages les plus pauvres qui font les frais de cette dérive. Mais si la majorité de la population trouve encore le moyen de mener un train de vie confortable, le sol se fragilise néanmoins sous les pieds de la classe moyenne.

Cela se vérifie à l'étude du cas de l'immobilier. Le domicile a longtemps constitué l'essentiel du patrimoine des ménages et donc un pilier important de leur sécurité financière. On considèrerait alors l'achat d'un logis comme un investissement sûr. Aujourd'hui, le même domicile est devenu une simple source de crédit supplémentaire pour des ménages invités à se refinancer avec des prêts garantis par la valeur des propriétés. La maison est ainsi elle-même devenue un facteur de risque au sein des actifs du ménage. La crise du crédit hypothécaire à risque (*subprimes*) de 2008 est certainement l'exemple le plus probant de l'incertitude liée à ces nouveaux véhicules financiers et de la vulnérabilité des ménages face à leur fluctuation. Désormais sensibles aux variations des marchés financiers, les biens immobiliers sont donc de moins en moins garants de la stabilité financière des ménages. Quand on sait que la dette principale des ménages au Canada prend la forme d'un emprunt hypothécaire, on s'inquiète de voir

que cet endettement constitue pour d'autres intervenants – ceux qui spéculent sur ces titres de dette – un levier important de leur enrichissement.

En outre, tout porte à croire que, faute d'intervention politique, la crise de 2008 se répétera dans un avenir plus ou moins rapproché. Depuis la mise au rancart du système de Bretton Woods en 1971, conçu pour encadrer le système financier international, une véritable « économie des marchés financiers » s'est développée. Et comme on peut le constater au graphique 12, elle n'a plus de commune mesure avec l'économie « réelle ».

**GRAPHIQUE 12 « Stanford Index » Actifs réels comparés aux actifs financiers au Canada en pourcentage du PIB, 1961–2008**



Source : STATISTIQUE CANADA, *Tableau 380-0016* (d'après Jim Stanford [1999] et compilé par Éric Pineault).

Une des lacunes principales de cette économie « financiarisée » est certainement sa fragilité, les actifs financiers s'avérant très sensibles aux chocs économiques et boursiers. Mais si les marchés financiers ont la capacité de se redresser rapidement, il faut surtout craindre des dommages à l'économie réelle, beaucoup moins « flexible ». L'économie financière, qui privilégie les profits à court terme, a souvent démontré son incompatibilité avec l'économie réelle qui, pour être viable, ne peut penser son développement que dans une perspective à long terme. Dans le cas de l'endettement des ménages, il faut par exemple se préoccuper des conséquences d'une hausse subite des taux d'intérêt ou encore de la baisse de valeur des biens immobiliers sur la capacité d'honorer ses dettes. De même, on ne peut que s'inquiéter de la détresse psychologique qu'entraîne le surendettement (anxiété, stress, insomnie, conflits familiaux, idées suicidaires). Et si la condition salariale se détériore davantage, comme le fait présager la tendance à la baisse

des salaires, on doit aussi craindre de voir ce surendettement devenir la norme pour les ménages canadiens.

## Conclusion

En somme, il est inquiétant de constater que le régime financier instauré à partir des années 1980 mise sur une croissance illimitée d'actifs financiers toujours plus risqués et volatiles, mais dépend largement de l'endettement de salariés qui, eux, ont vu leur salaire stagner sur la même période. Pendant ce temps, les mieux nantis engrangent d'énormes revenus grâce à la financiarisation, les entreprises remboursent leur dette et accumulent d'importants actifs liquides et les gouvernements diminuent la part de leur dette par rapport au PIB. Dans ces conditions, on peut s'étonner de voir ceux qui tirent le plus d'avantages de ce système déplorer à cor et à cri la précarité grandissante qu'il crée. Les exhortations à l'épargne et à un arrêt des dépenses somptuaires prennent une toute autre allure à la lumière des causes structurelles de l'endettement des ménages.

**JULIA POSCA, CHERCHEURE ASSOCIÉE,**

en collaboration avec Simon Tremblay-Pepin, chercheur

## Notes

- 1 STATISTIQUE CANADA, « Comptes du bilan national : tableaux de données. Quatrième trimestre de 2010 », *Le Quotidien*, n° au catalogue 11-001-XIF, 14 mars 2011, p. 3.
- 2 STATISTIQUE CANADA, « Produit intérieur brut en termes de dépenses », *Revue trimestrielle des comptes économiques canadiens*, 2002-2010.
- 3 Les données sur les avoirs et les dettes des ménages proviennent de l'Enquête sur la sécurité financière. Statistique Canada n'a réalisé cette enquête qu'à trois reprises (1984, 1999 et 2005), d'où la période retenue ici.
- 4 Valeur totale des avoirs, soustraite du montant total des dettes.
- 5 *Enquête sur la sécurité financière 2005*, calculs de l'auteure.
- 6 *Enquête sur les dépenses des familles 1978* [mis en dollars constants de 2007] et *Enquête sur les dépenses 2007*.
- 7 *Enquête sur les dépenses des ménages 2007*, calculs de l'auteure.
- 8 BANQUE DU CANADA, « La Banque du Canada laisse inchangé le taux cible du financement à un jour à 1 % », *Communiqués*, 1<sup>er</sup> mars 2011, [www.bank-banque-canada.ca/fr/dates-fixes/2011/rate\\_010311f.html](http://www.bank-banque-canada.ca/fr/dates-fixes/2011/rate_010311f.html).
- 9 RENAUD, Carl, « Les Québécois vivent au dessus de leurs moyens », *Argent*, 2 février 2011, <http://argent.canoe.ca/lca/affaires/quebec/archives/2011/02/20110202-151823.html>.
- 10 GROUPE DE TRAVAIL SUR LA LITTÉRATIE FINANCIÈRE, *Les Canadiens et leur argent. Pour bâtir un avenir financier plus prometteur*, décembre 2010, p. 9.

- 11 Statistique Canada, *Gains et revenus des Canadiens durant le dernier quart de siècle, Recensement de 2006*, Ottawa, Ministère de l'Industrie, 2008.
- 12 Voir par exemple SAEZ, Emmanuel, et Michael R. Veall, « The Evolution of High Incomes in Northern America : Lessons from Canadian Evidence », *The American Economic Review*, juin 2005 ; CANADIAN CENTER FOR POLICY ALTERNATIVES, *The Growing Gap Project*.
- 13 COUTURIER, Eve-Lyne, Bertrand Schepper et, *Qui s'enrichit, qui s'appauvrit - 1976-2006*, 19 mai 2010.
- 14 ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS, *Statistiques sur les cartes de crédit – Visa et MasterCard*, 8 février 2011, [www.cba.ca/contents/files/statistics/stat\\_cc\\_dbo38\\_fr.pdf](http://www.cba.ca/contents/files/statistics/stat_cc_dbo38_fr.pdf).
- 15 ASSOCIATION DES COMPTABLES GÉNÉRAUX AGRÉÉS DU CANADA, *Où est l'argent ? L'endettement des ménages canadiens à l'aube de la reprise économique*, mai 2010, p. 35.
- 16 COALITION DES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS DU QUÉBEC, *Les offres de crédit postales. Entre le rêve et la réalité*, octobre 2010.
- 17 *Ibid.*, p. 33.
- 18 Rapport entre épargne et revenu disponible.
- 19 STATISTIQUE CANADA, « Taux d'épargne moyen des ménages, 1961-2010 », *Comptes nationaux des revenus et dépenses : Tableaux de données*, n° 13-019-X au catalogue.
- 20 Tout indique cependant qu'il n'y a pas eu de chute de la cotisation moyenne des ménages aux comptes d'épargne, caisses de retraite ou fonds de placement, ce qui permet de croire que l'épargne des salariés est en fait captée par des institutions financières qui y trouvent une nouvelle source d'accumulation de capital. Éric Pineault, « Baisse du taux d'épargne - Viande à chien! », *Le Devoir*, 29 décembre 2006.
- 21 ASSOCIATION DES COMPTABLES GÉNÉRAUX AGRÉÉS DU CANADA, *op. cit.*, p. 23.
- 22 Dernière année pour laquelle des données sont disponibles.
- 23 BUREAU DU SURINTENDANT DES FAILLITES CANADA, *Un survol des statistiques sur l'insolvabilité au Canada jusqu'en 2006*, Ottawa, 2007, p. 6.
- 24 MACKENZIE, Hugh, *Recession-proof: Canada's 100 Best Paid CEOs*, Ottawa, CCPA, janvier 2011.
- 25 BANQUE DU CANADA, *Revue du système financier*, décembre 2010, p. 20.
- 26 *Ibid.*
- 27 MINISTRE DES FINANCES DU CANADA, *Budget 2010. Tracer la voie de la croissance et de l'emploi*, Tableau 4.2.4 Perspectives touchant les revenus, 4 mars 2010, p. 197.
- 28 KPMG, *Competitive Alternatives 2010. Special Report : Focus on Tax*, 2010, 36 p.
- 29 STANFORD, Jim, *How Corporate Tax Cuts Actually Destroy Net Jobs*, 26 janvier 2011.

L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), un institut de recherche indépendant et progressiste, a été fondé à l'automne 2000. Son équipe de chercheurs se positionne sur les grands enjeux socio-économiques de l'heure et offre ses services aux groupes communautaires et aux syndicats pour des projets de recherche spécifiques.

**Institut de recherche et d'informations socio-économiques**  
1710, rue Beaudry, bureau 2.0, Montréal (Québec) H2L 3E7  
514 789 2409 · [www.iris-recherche.qc.ca](http://www.iris-recherche.qc.ca)

**ISBN 978-2-923011-07-3**

**IRIS**

**Institut de recherche  
et d'informations  
socio-économiques**